

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS « COUP DE CŒUR 2020 »

1. Organisateur

Le présent jeu-concours est organisé par l'association **PHILAPOSTEL**, domiciliée 8 RUE BRILLAT SAVARIN 75013 PARIS, désigné ci-après "l'Organisateur".

2. Lots

Les participants ont la possibilité de gagner les lots suivants :

- 1 x carte cadeau de 50 euros ;
- 1 x carte cadeau de 30 euros ;
- 1 x carte cadeau de 20 euros ;
- 17 x lot philatélique d'une valeur de 10€.

L'Organisateur certifie avoir obtenu l'autorisation du titulaire de la marque de chacun des lots proposés.

La remise des lots n'impliquera aucun frais pour les participants.

La remise du lot ne pourra pas être effectuée sous forme de somme d'argent.

3. Conditions de participation

La participation au présent jeu-concours est ouverte à toute personne résidant en France.

4. Frais de participation

Le présent jeu-concours est un jeu gratuit sans obligation d'achat.

5. Modalités de participation

La participation au jeu-concours est ouverte à compter du 15/12/2020 et se termine le 31/01/2021 à 20 heures.

La participation est limitée à une participation par foyer (même nom de famille, même adresse).

La participation se déroule selon les modalités suivantes :

- Vote pour vos trois coups de cœur préférés parmi les œuvres présentées sur le site internet www.philapostel.net
- Inscription au tirage au sort en remplissant le formulaire à compléter avec son nom, prénom, adresse et contact mail.
- Pour valider son inscription, le participant devra accepter le présent règlement.

6. Désignation des gagnants

Les gagnants seront déterminés par tirage au sort parmi tous les participants.

7. Date et modalités de publication des résultats

Les résultats seront communiqués à partir du 02/02/2021 sur notre site internet www.philapostel.net.

8. Données personnelles

Des données à caractère personnel concernant les participants sont collectées avec leur consentement dans le cadre de ce jeu-concours dans le but d'établir l'identité du participant, de le prévenir en cas de gain et de lui remettre le lot lui étant attribué.

Les données à caractère personnel des participants seront conservées pendant une durée de trois mois et traitées par le service administratif de l'association.

Les participants pourront exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données personnelles par mail à philapostel.secnat@wanadoo.fr.

9. Communication du règlement

Le présent règlement est mis à disposition de toute personne en faisant la demande. Il peut être consulté préalablement à la participation au jeu-concours et indépendamment de tout achat. La participation au jeu-concours suppose l'acceptation sans réserve du présent règlement.